

ANIMER LA COLLECTE DES TLC USAGÉS SUR MON TERRITOIRE ?

Donner une seconde vie aux TLC



Mardi 1^{er} décembre 2015
Lyon



QUELLES SONT LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LA FILIERE

?



LA FILIERE DES TLC USAGES : REPERES

Les TLC, c'est :

Grands Vêtements



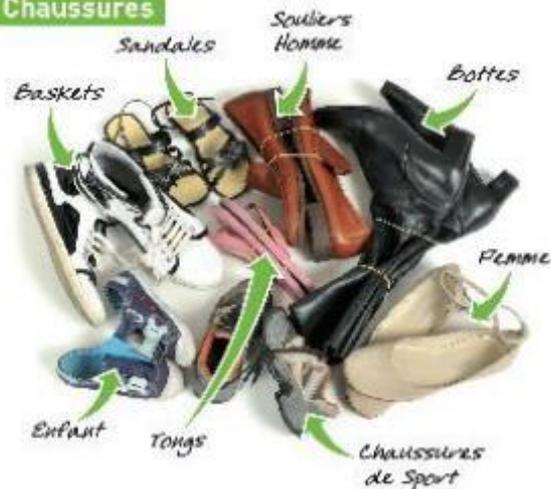
Petits Vêtements



Linge de maison

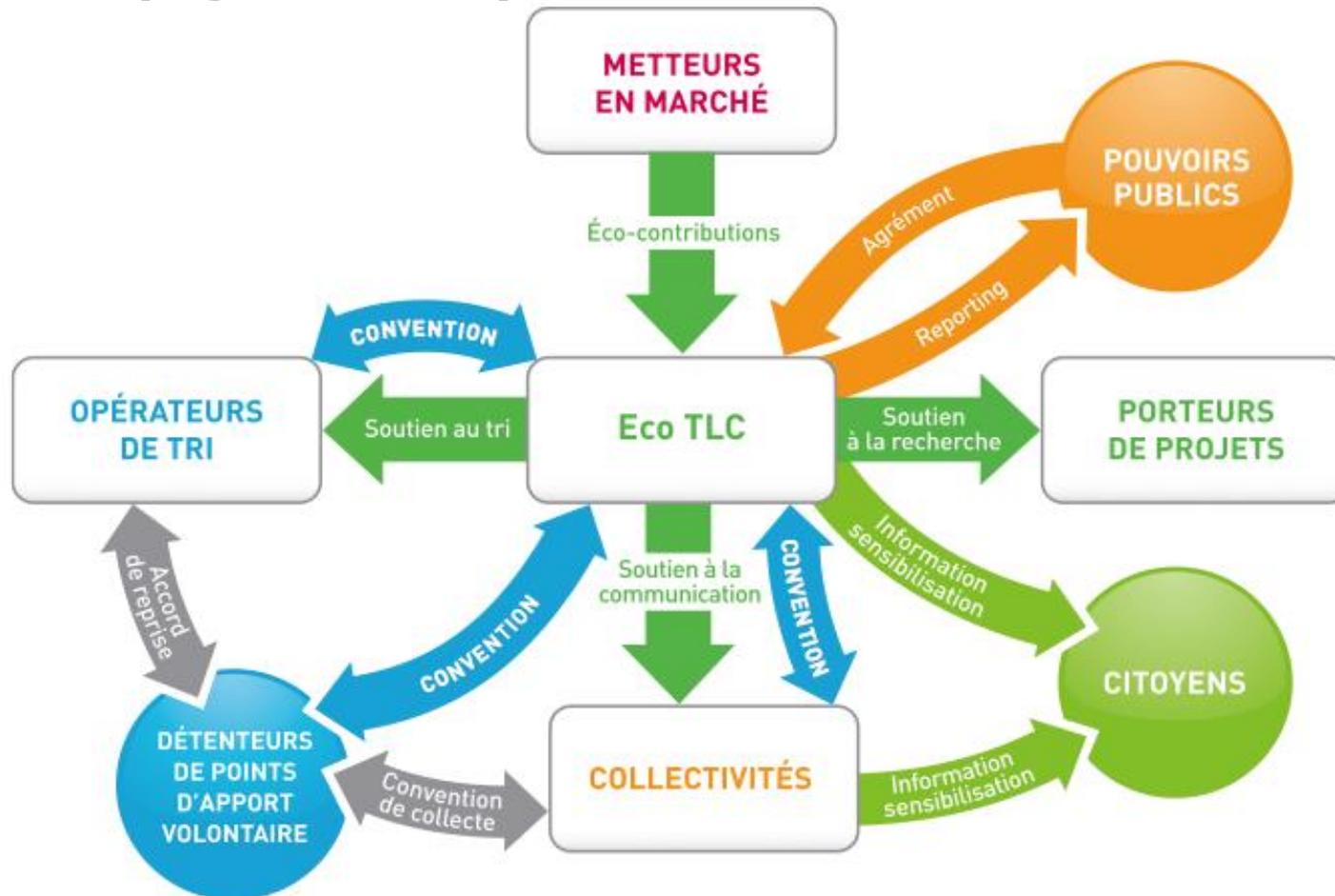


Chaussures



Une organisation de la REP pour:

- > Assurer la traçabilité
- > Soutenir la valorisation in fine du TLC
- > Accompagner le citoyen



Chiffres clés 2014 de la filière

2,5
milliards de pièces
mises en marché,
soit un équivalent de
600 000
tonnes par an

Environ
9,2 kg
de TLC par an et
par habitant
mis sur le marché
français


Près de **30%**
des TLC usagés
sont collectés

En moyenne,
chaque année,
un citoyen donne
une 2nde vie à
2,6 kg
de ses TLC
usagés



LA FILIERE DES TLC USAGES : REPERES

Les Objectifs de la filière à 2019

17 mars
2009

70 000 T
<2 kg / hab

3 avril
2014

175 000 T
1 PAV/1 840 hab
2,6 kg / hab

2019

300 000 T
1PAV/1 500 hab
5 kg / hab

- **COLLECTE: Passer de 2,6 à 5 kg / hab / an**
- **SERVICE RENDU : 1 PAV / 1500 hab au niveau national**
- **VALORISATION : au moins 95% des TLC collectés valorisés**

LA FILIERE DES TLC USAGES : REPERES

Des modes de collecte variés

où les citoyens peuvent déposer leur TLC usagés en toute confiance

→ **Le Logo**
« Repère »

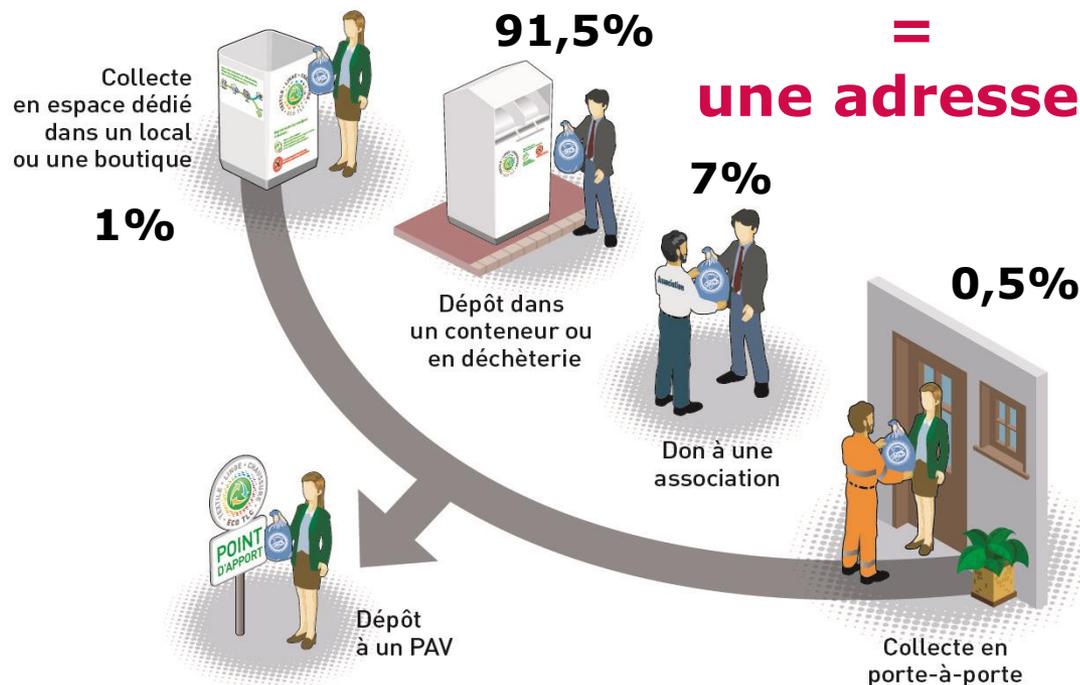


> Garantit le recensement de l'opérateur auprès d'Eco TLC et donc la traçabilité des flux.

→ **272 DPAV**

→ **36 000 PAV**

→ **Un Point d'Apport**
Volontaire
=
une adresse



PARTICULARITE : la collecte se fait autant sur l'espace public que privé

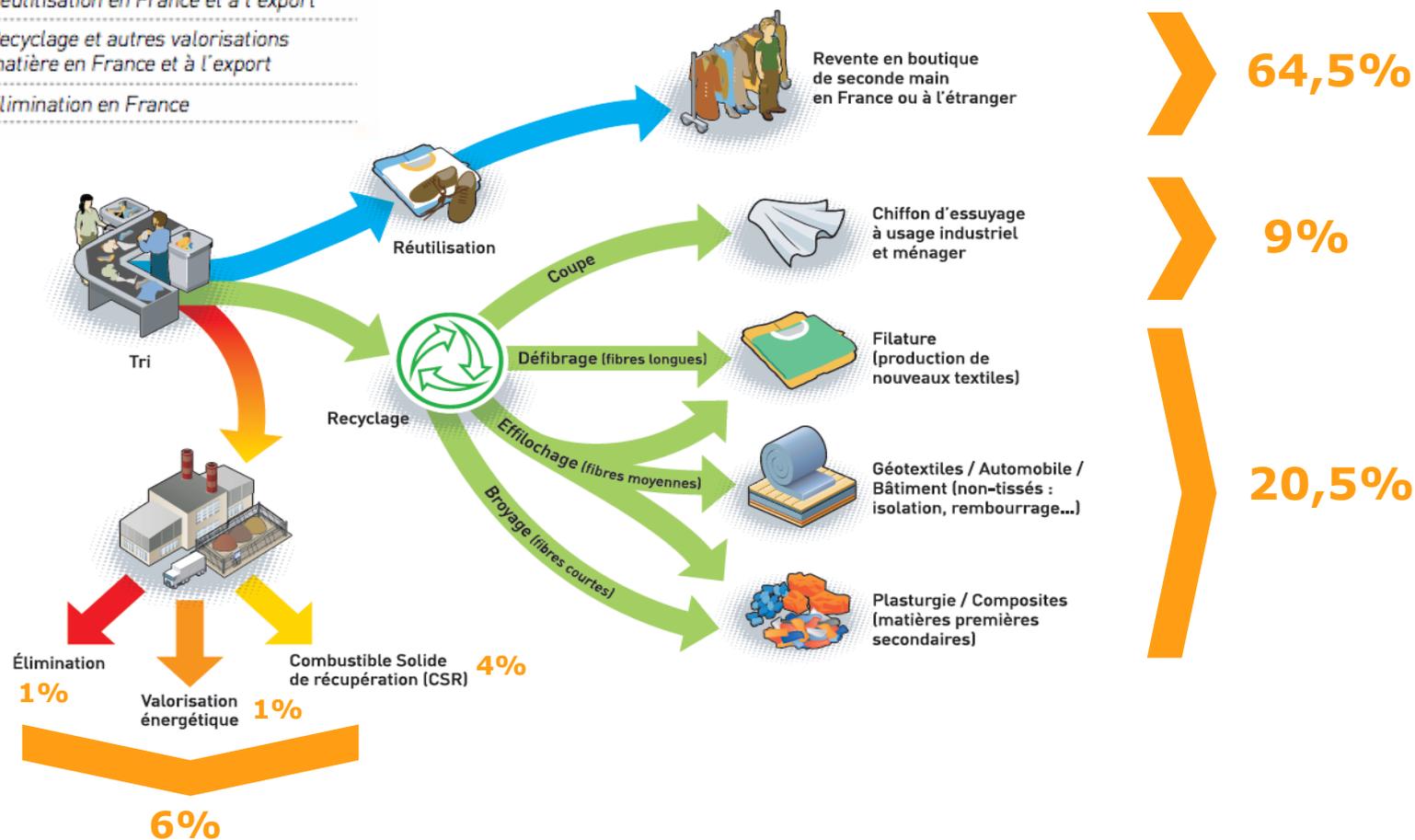
→ **69 % sur l'espace public**
→ **31 % sur l'espace privé**

Le devenir des TLC après Tri 2014

➔ Réutilisation en France et à l'export

➔ Recyclage et autres valorisations matière en France et à l'export

➔ Elimination en France



➔ Avec un objectif de détourner 300 000 T de textiles des OMR, l'enjeu de demain est le recyclage de la matière et les nouveaux débouchés

Les 5 bonnes raisons d'agir

- 1 Apporter un service de proximité** Maillage harmonisé et optimisé
- 2 Détourner un maximum de TLC usagés**
1 Tonne détournée = 150/200€ de cout évité
- 3 Améliorer la démarche de développement durable sur mon territoire** à travers une politique de valorisation des TLC usagés
- 4 Favoriser le développement d'activités et d'emploi**
(y compris d'insertion) dans les métiers de la collecte, du tri ou de la valorisation
- 5 Agir sur la prévention et la réduction des déchets**
Une activité coordonnée sur le territoire
Un soutien financier de 10cts €/hab à condition de conduire des actions de communication auprès des citoyens et d'atteindre une couverture moyenne de 1PAV/2000 hab.

Les rôles possibles de la collectivité

Animer le territoire par :

1. **La prévention et la communication** autour du geste de tri
2. **La coordination** de la collecte des TLC usagés avec les opérateurs en présence
3. **L'organisation** de la collecte des TLC usagés en cas de carence sur son territoire

**S'INSCRIRE DANS LA FILIERE
CONVENTIONNER AVEC ECOTLC**

➔ Etape 1

**FAIRE SON ETAT DES LIEUX
DÉFINIR SA STRATÉGIE ET SES PISTES D' ACTIONS**

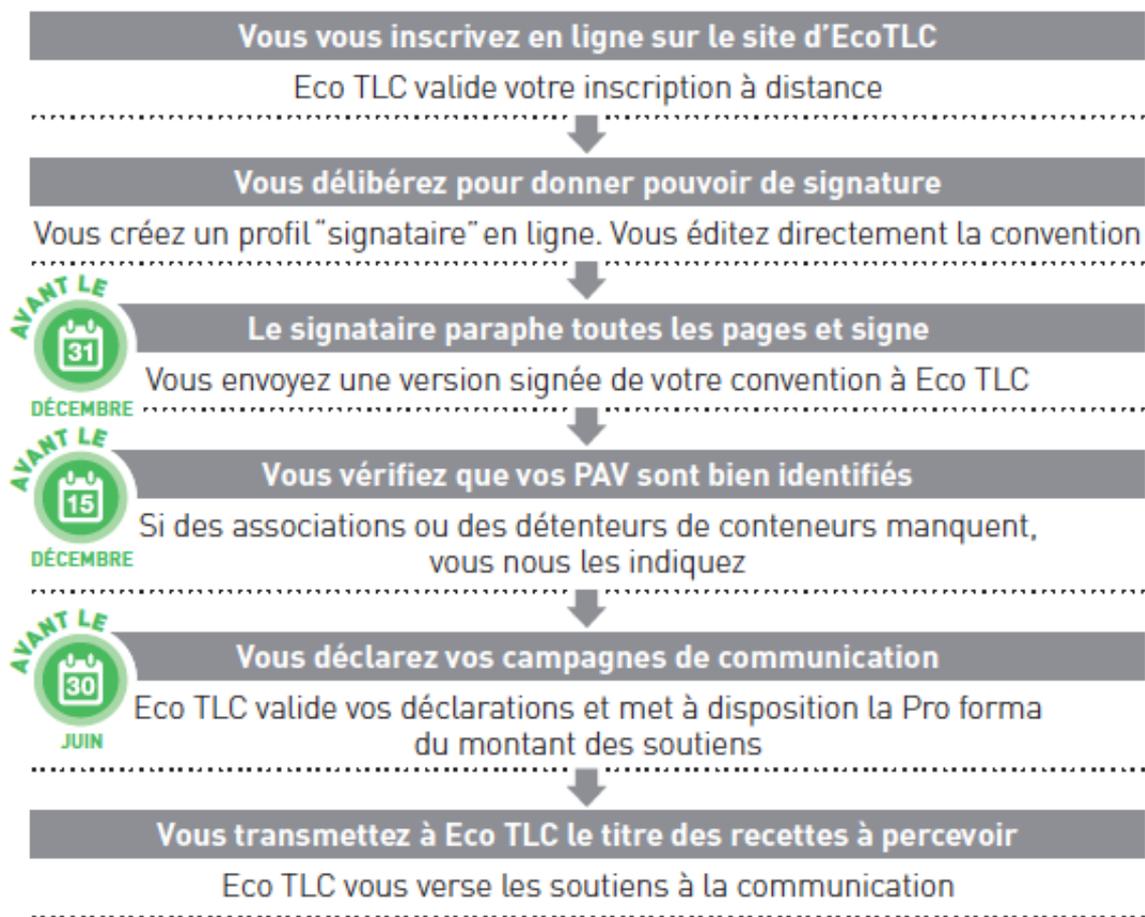
➔ Etape 2

**RÉALISER DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET
COMMUNICATION
COORDONNER LE DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE DES
TLC USAGES**

➔ Etape 3

ETAPE 1 : S'inscrire dans la filière...

LE PROCESSUS EN BREF



L'EXTRANET DES COLLECTIVITES

◀ Périmètre 2013 ▶

51 communes rattachées pour un total de :

- 29784 habitants

- 11 points d'apport volontaire au 31 décembre 2013 ([Exporter](#))

Soit un ratio de **1 PAV / 2708 Hbts**

◀ Périmètre 2014

 [Gérer les communes](#)

51 communes rattachées pour un total de :

- 30092 habitants

- 12 points d'apport volontaire au 31 décembre 2014 ([Exporter](#))

Soit un ratio de **1 PAV / 2508 Hbts**

Etat actuel 2015 :

- 51 communes rattachées

- 30403 habitants

- 16 points d'apport volontaire au 22/09/2015

([Exporter](#))

Accès adresse
des PAV et
opérateur

Historicité

Ratio PAV / hab

L'EXTRANET DES COLLECTIVITES

Cartographie

Recherche :

<input checked="" type="checkbox"/> Association / Vestiaire	<input checked="" type="checkbox"/> Conteneur	<input checked="" type="checkbox"/> Déchetterie
<input checked="" type="checkbox"/> Point de dépôt ponctuel	<input checked="" type="checkbox"/> Porte à porte	<input checked="" type="checkbox"/> Autres
<input checked="" type="checkbox"/> Boutique / Point de Vente		

14 points affichés / 16 points géocodés en base.

Google
Données cartographiques ©2015 Google Conditions d'utilisation Signaler une erreur cartographique

10 enregistrements par page Recherche :

Opérateur Adresse CP Ville Action

L'EXTRANET DES COLLECTIVITES

Mes informations

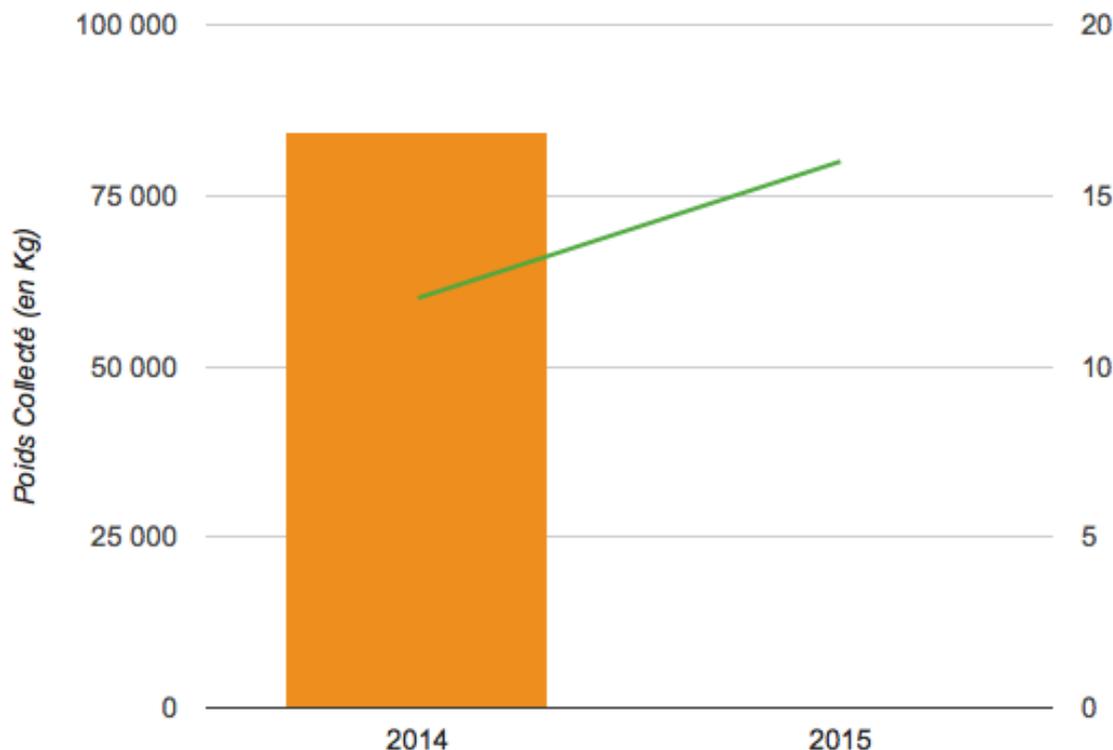
Ma collectivité

Mes Points d'apport

Mes points d'apport (16 points référencés)

Mes points d'apport signalés (Aucun)

Mes tonnages collectés (en Kg)



- Poids collecté en Kg
- Moyenne collectée par Hab / an
- Nombre de PAV

Légende :

■ Poids collecté

— Nombre de PAV sur votre territoire

Nombre de PAV

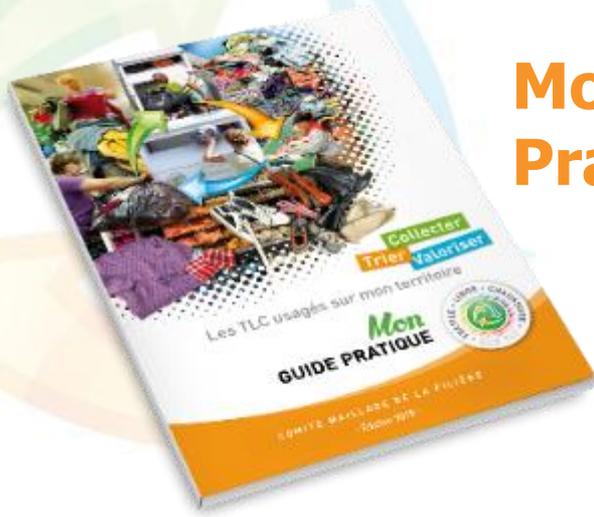
Evolution 2014-20..



LA FILIERE DES TLC USAGES : AGIR

ETAPE 2: Etat des lieux et stratégie

- > Réaliser son Etat des lieux
- > Définir sa stratégie et ses pistes d'actions



Mon Guide Pratique

+ Ma cartographie et ma collecte sur l'Extranet



+ Mon carnet de bord

ETAPE 3: communiquer et coordonner le déploiement de la collecte

+ Mon Kit de communication



+ lafibredutri.fr



Mon Guide Pratique

Les soutiens aux collectivités

EcoTLC apporte un soutien financier aux actions de communication à hauteur de **10ct d'€ /hab** à condition de:

- > **conduire plusieurs actions de communication** en faveur du geste de tri des TLC auprès des citoyens
- > atteindre une **couverture moyenne de 1 PAV/ 2000 hab** (possibilité d'un soutien partiel)
- > **déclarer ses actions de communication** sur son espace extranet avant le 30 juin de l'année N+1



La sensibilisation des citoyens au tri sélectif : A retenir !!

> Diffuser des messages communs à l'ensemble de la filière



Les consignes à suivre :



Vous pouvez déposer :

Vos vêtements et votre linge de maison **propres et secs** en sac fermé et vos chaussures **liées par paire**. Même usés, ils seront valorisés.



Ne déposez pas d'articles humides ou mouillés.

Que deviennent les vêtements, linge de maison et chaussures que vous déposez ici ?



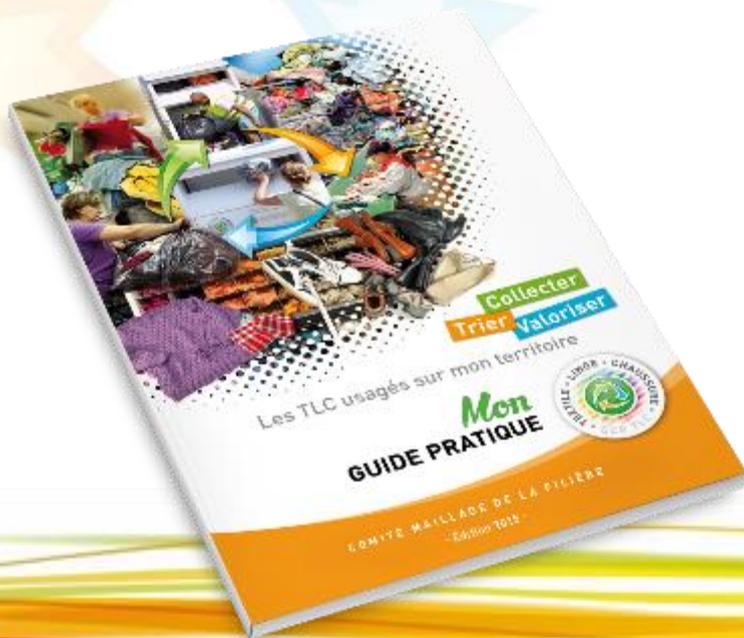
« Les TLC usagés ne se jettent pas dans les ordures ménagères »

« Abîmés, troués, déchirés ou démodés tous les articles peuvent être réutilisés ou recyclés »

> Mettre en place un suivi des effets des actions de communication sur le geste de tri et la collecte

MERCI DE VOTRE ATTENTION

VOS QUESTIONS?



Mardi 1^{er} décembre 2015
Lyon



VOS CONTACTS

Laurence Ermisse – *Responsable Collecte Collectivités*

06 73 47 61 51

l.ermisse@ecotlc.fr

Mélanie Clidière – *Chargée de mission Collectivités*

06 76 75 81 23

m.clidiere@ecotlc.fr

Stéphanie Richard – *Assistante technique*

09 53 50 54 79

s.richard@ecotlc.fr



POUR ALLER PLUS LOIN...

ETAT DES LIEUX DE LA COLLECTE DES TLC USAGES ***RHÔNE ALPES en 2014***



EN RHÔNE ALPES EN 2014

Nombre de communes : **2 882**

Nombre d'habitants 2014 : **6 283 541**

Nombre d'adresses de PAV en 2014 : **2 910**

En septembre 2015: 3 445

Nb d'adresses de PAV par habitant en 2014 : **1/2 159 hab**

En septembre 2015: 1/ 1 841 hab

EN FRANCE EN 2014

Près de **36 000 PAV** soit **1 PAV / 1840 habitants**



ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LA FILIÈRE *Rhône Alpes*

En 2014, dans la région Rhône Alpes

> 70 Collectivités sont conventionnées avec Eco TLC

33% de la population de la région Rhône Alpes est couverte par une convention (soit 1 319 communes)

> 33 Collectivités sont inscrites sur l'extranet d'Eco TLC

> 10 Collectivités ont une convention obsolète avec Eco TLC: elles n'ont pas renouvelé leur convention en 2014

En 2014, en France

> 870 Collectivités inscrites et conventionnées *dont 522 collectivités conventionnées*

> Eco TLC soutient, sous conditions, les actions de communication conduites par les Collectivités pour sensibiliser le citoyen au geste de tri des TLC usagés: **10 cts d'€ / hab**

Sources : Eco TLC 2014 / Insee

Relations conventions

Stéphanie Richard 09 53 50 54 79 s.richard@ecotlc.fr

Quelles collectivités peut conventionner avec Eco TLC ?

- Les collectivités qui ont la compétence collecte
- Les collectivités qui ont la compétence traitement: si 75% de ses adhérents lui délègue le conventionnement.

Collectivité inscrite

Collectivité qui s'est inscrite en ligne et dont l'inscription a été validée. Elle peut accéder:

- au kit de communication
- à la cartographie des PAV du territoire
- au tonnage collecté

Elle ne peut pas bénéficier du soutien à la communication.

Collectivité conventionnée

Collectivité qui s'est inscrite en ligne puis qui a signé une convention avec Eco TLC. La convention permet à la collectivité d'accéder à la cartographie des PAV et au tonnage collecté sur le territoire, au kit de communication.

Elle peut bénéficier d'un soutien à la communication de 10 cts d'€ / hab si :

* Elle a conduit une ou plusieurs actions de communication en faveur du geste de tri des TLC

* Elle atteint une couverture moyenne d'1 PAV / 2000 hab sur le territoire (possibilité de soutien partiel)

Collectivité avec convention obsolète

Collectivité qui n'a pas renouvelé sa convention à l'issue du 1er agrément (fin 2013) et n'est donc plus conventionnée avec Eco TLC. Elle peut renouveler sa convention.

ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LA FILIERE

Rhône Alpes

Liste des collectivités conventionnées, inscrites et avec une convention obsolète en Région Rhône Alpes en 2014

Nom de la Collectivité	Département	Etat du conventionnement avec EcoTLC
Communauté de communes du Beaufortain	Savoie	Inscrite
Communauté de Communes du Val Marnaysien	Rhône	Inscrite
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEAUJOLAIS	Rhône	Inscrite
communaute de communes beaujolais pierres dorees	Rhône	Inscrite
Communauté de Communes du Pays Rochois	Haute-Savoie	Inscrite
Grenoble Alpes Métropole	Isère	Inscrite
Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche	Savoie	Inscrite
Communauté de communes Canton de Bourg de Péage	Drôme	Inscrite
SIVOM de l'agglomération de Pont de Chérury	Isère	Inscrite
Communauté de Communes de la Vallée Verte	Haute-Savoie	Inscrite
Saint-Paul-Trois-Chateaux	Drôme	Inscrite
Communauté de Communes du Coeur des Bauges	Savoie	Inscrite
SIVM du Haut Giffre	Haute-Savoie	Inscrite
Communauté de Communes Faucigny - Glières	Haute-Savoie	Inscrite
COMMUNAUTE DE COMMUNES LE PAYS DU ROYANS	Drôme	Inscrite
SICTDM DU PLATEAU MATHEYSIN	Isère	Inscrite
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLIERE	Ain	Inscrite
Pays de Buis-les-Baronnies	Drôme	Inscrite
Communauté de Communes du Canton d'Aime	Savoie	Inscrite
SICTOM DU MOYEN EYRIEUX	Ardèche	Inscrite

ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LA FILIERE

Rhône Alpes

Liste des collectivités conventionnées, inscrites et avec une convention obsolète en Région Rhône Alpes en 2014

Nom de la Collectivité	Département	Etat du conventionnement avec EcoTLC
Communauté de communes de Feurs en Forez	Loire	Inscrite
CHAMBERY METROPOLE	Savoie	Inscrite
SITVOM RHONE EYRIEUX	Ardèche	Inscrite
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS BERTHIAND	Ain	Inscrite
Sitom des vallées du Mont Blanc	Haute-Savoie	Inscrite
SMIDOM DE THOISSEY	Ain	Inscrite
Communauté de Communes de Miribel et du Plateau	Ain	Inscrite
Communauté de Communes de la Rive Gauche du Lac d'Annecy	Haute-Savoie	Inscrite
Sud Grenoblois	Isère	Inscrite
SICTOM DE LA REGION DE MORESTEL	Isère	Inscrite
Communauté d'agglomération du Pays Voironnais	Isère	Inscrite
Communauté de Communes du Pays de LAMASTRE	Ardèche	Inscrite
Métropole de Lyon	Rhône	Inscrite
Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux	Drôme	Conventionnée
Communauté de Communes Coeur de Savoie	Savoie	Conventionnée
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES	Isère	Conventionnée
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN	Ain	Conventionnée
MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE DE HAUTE TARENTEAISE	Savoie	Conventionnée
Communauté de communes de Bièvre Est	Isère	Conventionnée
C. C. des Collines du léman	Haute-Savoie	Conventionnée

ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LA FILIERE

Rhône Alpes

Liste des collectivités conventionnées, inscrites et avec une convention obsolète en Région Rhône Alpes en 2014

Nom de la Collectivité	Département	Etat du conventionnement avec EcoTLC
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DES USSES	Haute-Savoie	Conventionnée
Commune de Chatel	Haute-Savoie	Conventionnée
SIVOM du BAS BUGEY	Ain	Conventionnée
CC DE CEZE CEVENNES	Ardèche	Conventionnée
Communauté de Communes de la Région d'Albertville	Savoie	Conventionnée
Communauté de Communes du Canton de Chalamont	Ain	Conventionnée
SICTOM Sud-Grésivaudan	Isère	Conventionnée
Communauté de Communes des Collines du Matin	Loire	Conventionnée
Communauté de Communes du Pays d'Evian	Haute-Savoie	Conventionnée
Communauté de Communes de la Région de Condrieu	Rhône	Conventionnée
Communauté des communes du Pays Vaison Ventoux	Drôme	Conventionnée
CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE	Loire	Conventionnée
Communauté de Communes Rhône-Helvie	Ardèche	Conventionnée
communauté d'agglomération du bassin d'Annonay	Ardèche	Conventionnée
Communauté de Communes Pays de Fillière	Haute-Savoie	Conventionnée
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS VIENNOIS	Isère	Conventionnée
SIRTOM DE VACHERESSE ET CHEVENOZ	Haute-Savoie	Conventionnée
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE COLIGNY	Ain	Conventionnée
Communauté d'agglomération du Lac du Bourget	Savoie	Conventionnée
Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier	Loire	Conventionnée

ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LA FILIERE

Rhône Alpes

Liste des collectivités conventionnées, inscrites et avec une convention obsolète en Région Rhône Alpes en 2014

Nom de la Collectivité	Département	Etat du conventionnement avec EcoTLC
SICTOBA	Ardèche	Conventionnée
Communauté de Communes Coeur de Tarentaise	Savoie	Conventionnée
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	Isère	Conventionnée
Communauté de communes du lac d'Aiguebelette	Savoie	Conventionnée
Communauté de Communes de l ouest Rhodanien	Rhône	Conventionnée
Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnie	Drôme	Conventionnée
Communauté de Communes Chalaronne Centre	Ain	Conventionnée
Communauté de Communes Barrès-Coiron	Ardèche	Conventionnée
Communauté de Communes Centre Dombes	Ain	Conventionnée
saint etienne metropole	Loire	Conventionnée
SITOA	Haute-Savoie	Conventionnée
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L ARDECHE	Ardèche	Conventionnée
Communauté de Communes du Bas-Chablais	Haute-Savoie	Conventionnée
Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais	Rhône	Conventionnée
SICTOMSED	Ardèche	Conventionnée
Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle	Rhône	Conventionnée
SMICTOM SAONE DOMBES	Ain	Conventionnée
Communaute d'agglomeration Loire Forez	Loire	Conventionnée
Communauté de Communes du Pays de Faverges	Haute-Savoie	Conventionnée
Communauté de communes Val Vanoise Tarentaise	Savoie	Conventionnée

ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LA FILIERE

Rhône Alpes

Liste des collectivités conventionnées, inscrites et avec une convention obsolète en Région Rhône Alpes en 2014

Nom de la Collectivité	Département	Etat du conventionnement avec EcoTLC
SICTOM du GUIERS	Isère	Conventionnée
SIDOMSA	Ardèche	Conventionnée
Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable	Loire	Conventionnée
COMMUNAUTE DE COMMUNES ENCLAVE DES PAPES - PAYS DE GRIGNAN	Drôme	Conventionnée
SIMOLY	Rhône	Conventionnée
Bresse Dombes Sud Revermont	Ain	Conventionnée
SITOM SUD RHONE	Rhône	Conventionnée
Communauté de Communes du Pilat Rhodanien	Loire	Conventionnée
Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville	Ain	Conventionnée
Communauté d'Agglomération du Mâconnais Val de Saône	Ain	Conventionnée
COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE-BEAUJOLAIS	Rhône	Conventionnée
Bourg en Bresse Agglomération	Ain	Conventionnée
Communauté de Communes des Vallées de Thônes	Haute-Savoie	Conventionnée
Communauté de Communes du Crestois ET DU Pays de Saillans	Drôme	Conventionnée
Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	Savoie	Conventionnée
CoPLER	Loire	Conventionnée
Communaute de communes du canton de Montluel	Ain	Conventionnée
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ASTREE	Loire	Conventionnée
SICTOM ENTRE MONTS ET VALLEES	Ardèche	Conventionnée

ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LA FILIERE

Rhône Alpes

Liste des collectivités conventionnées, inscrites et avec une convention obsolète en Région Rhône Alpes en 2014

Nom de la Collectivité	Département	Etat du conventionnement avec EcoTLC
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère	Isère	Conventionnée
SIBRECSA	Isère	Conventionnée
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE ST TRIVIER DE COURTES	Ain	Conventionnée
Communauté de Communes de Treffort en Revermont	Ain	Conventionnée
ROANNAIS AGGLOMERATION	Loire	Convention obsolète
Communauté de Communes du Pays Roussillonnais	Isère	Convention obsolète
SIVOM DU TRICASTIN	Drôme	Convention obsolète
Communauté de communes Beaujolais Vauxonne	Rhône	Convention obsolète
Communauté de Communes région de Beaujeu	Rhône	Convention obsolète
communauté de communes de la cote roannaise	Loire	Convention obsolète
Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire	Isère	Convention obsolète
Communauté de communes de la Vallée d'Aulps	Haute-Savoie	Convention obsolète
sivom de la vallée d' Aulps	Haute-Savoie	Convention obsolète
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU HAUT-CHABLAIS	Haute-Savoie	Convention obsolète

LES ACTEURS DE LA COLLECTE - Rhône Alpes

43 DPAV* collectent les TLC usagés dans la région Rhône Alpes en 2014

Le Relais
ECOTEXTILE
BOX TEXTILE - Next Textiles
Association
TRI VALLEES
TREMPLIN
Philtex and Recycling
CROIX ROUGE
Philtex and Recycling / SITA
EMMAUS
Terre des Hommes
Ecofripe
SECOURS CATHOLIQUE
ATE Recyclage
Alpes Textile Environnement
ASSOCIATION RETROUVAILLES
La Fibre Savoyarde
H&M
TEX SUD
VIAREP
Excoffier recyclage
L'Atelière Gebetex
LE FOYER NOTRE-DAME DES
SANS-ABRI

Grenoble Solidarité
Ressourcerie Ozanam/gebetex
ALPABI
AVI43
BAZAR SANS FRONTIERES
EVIRA
le fil qui chante
Le Tri d'Emma
Plateforme EP
Biocoop
Chrysalide
DROME INSERTION
ECO SOL LE PONT
La ressourcerie de Bievre Valloire
L'Envolée
L'OASIS
m et Mme Dufour
Ressourcerie du Pays Voironnais
Ressourcerie Ozanam
RETRITEX
Saint Vincent de Paul

*DPAV

Détenteurs de Points d'Apport Volontaire (DPAV). Personne physique ou morale détentrice:

- d'un Point d'Apport Volontaire à l'adresse cartographiée dans la base de données d'Eco TLC
- des titres de droit privé ou public l'autorisant à installer un PAV* sur cet emplacement.

En France

272 Détenteurs de Point
d'Apport Volontaire en 2014

LE MAILLAGE DE LA COLLECTE

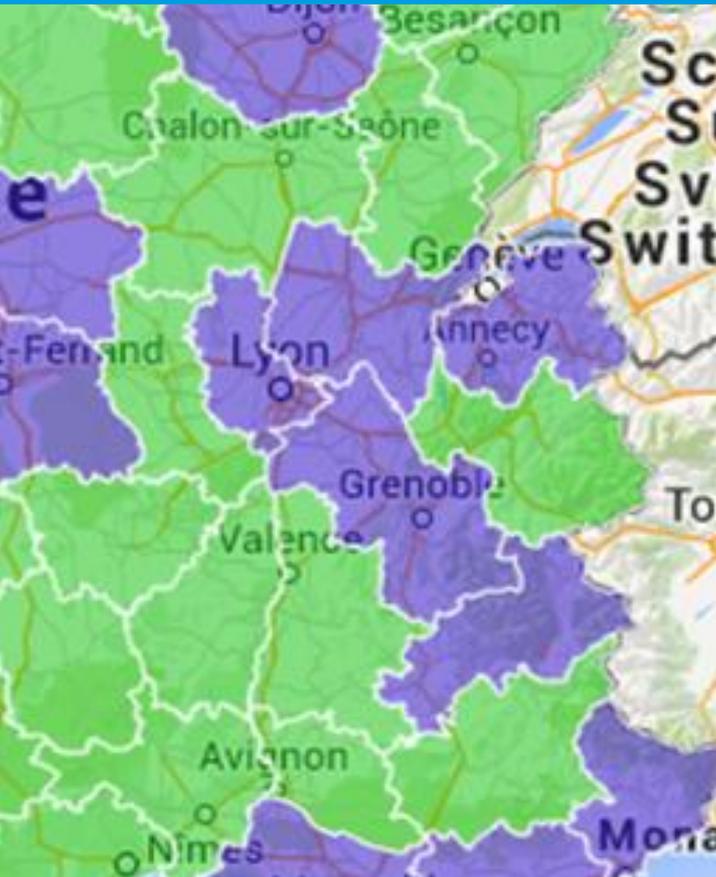
Rhône Alpes

* PAV = 1 adresse de collecte

1 PAV est une adresse où le citoyen peut déposer ses TLC usagés. Elle peut correspondre à :

- des conteneurs sur la voie publique, un espace privé, dans une déchèterie,
- Une structure de récupération de TLC usagés dans un local d'association, un magasin de vente de TLC,
- Une collecte en porte à porte ou un évènement ponctuel de récupération de TLC.

2 910 PAV* en région Rhône Alpes soit 1 PAV / 2 159 hab



Couverture du territoire en adresses de collecte par nombre d'habitants

1 point d'apport pour

- moins de 2000 habitants
- de 2000 à 5000 habitants
- de 5000 à 10 000 habitants
- de 10 000 à 20 000 habitants
- de 20 000 à 50 000 habitants
- plus à 50 000 habitants
- Aucun point d'apport

La couverture moyenne de la population en PAV par département :

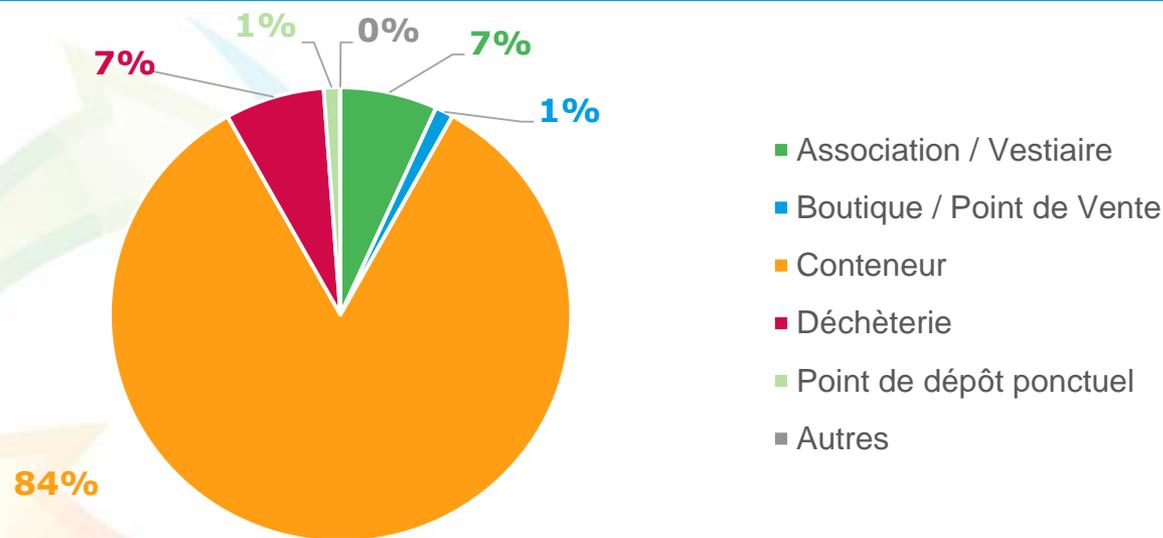
- Ain: 1 / 2340
- Ardèche: 1/ 1385
- Drôme: 1 / 1718
- Isère: 1 / 2480
- Loire: 1 / 1230
- Rhône : 1/ 2987
- Savoie: 1 / 1854
- Haute Savoie: 1 / 3248

Source: Eco TLC 2014

En France
Près de 36 000 PAV
Soit 1 PAV / 1 840 hab

LA COLLECTE EN 2014 – Rhône Alpes

Répartition des PAV par type de PAV dans la région Rhône Alpes en 2014



Les types de collecte en région Rhône Alpes sont semblables à la collecte nationale avec une majorité de la collecte qui s'opère par conteneurs.

	AIN	ARDECHE	DROME	HAUTE SAVOIE	ISERE	LOIRE	RHONE	SAVOIE	RHONE ALPES
Association / Vestiaire	44	16	19	9	18	49	26	17	198
Boutique / Point de Vente	2	2	2	5	9	6	7	4	37
Conteneur	181	204	261	173	419	498	530	172	2 438
Déchèterie	29	7	1	43	43	26	21	33	203
Point de dépôt ponctuel	2	-	1	-	1	29	-	-	33
Autres	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Total	258	229	284	230	490	609	584	226	2 910

En France

84 % Conteneur

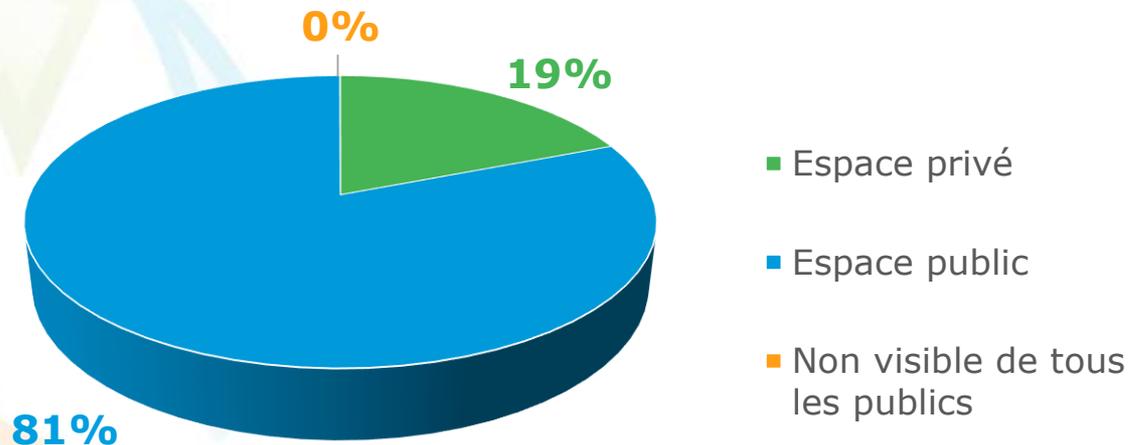
7% Déchèterie

7% Boutique / Point de vente

1 % Association / Vestiaires

1 % Point de dépôt ponctuel

Répartition des PAV par type d'emplacement dans la région Rhône Alpes en 2014



La collecte des TLC usagés se fait autant sur des espaces publics (voie publique, places...) que sur l'espace privé (supermarché, immeubles, magasins...).

En région Rhône Alpes, la collecte s'opère majoritairement sur l'espace public. Cette répartition est plus importante qu'en France.

	AIN	ARDECHE	DROME	HAUTE SAVOIE	ISERE	LOIRE	RHONE	SAVOIE	RHONE ALPES
Espace privé	55	33	42	41	90	151	90	52	554
Espace public	203	196	242	189	400	457	494	174	2 355
Non visible de tous les publics	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Total	258	229	284	230	490	609	584	226	2 910

LES TONNAGES COLLECTÉS et OBJECTIF DE COLLECTE

Rhône Alpes

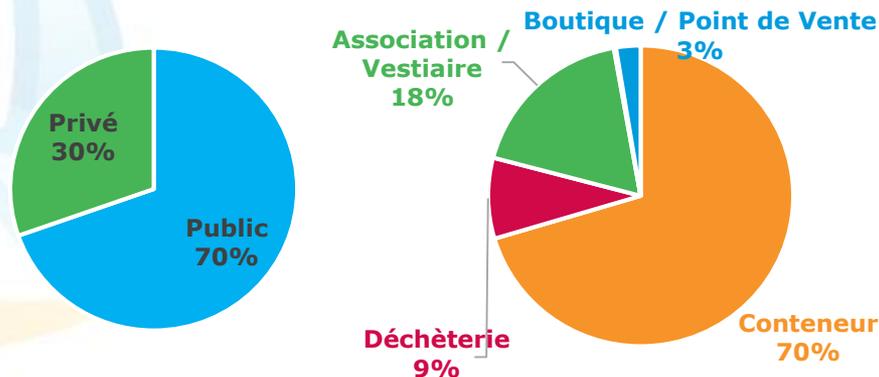
2014

Tonnages collectés en 2014

16 469 tonnes déclarées être collectées en 2014*

SOIT : 2,6 kg / an / hab

Répartition de la collecte, 2014, Eco TLC



2019

Objectifs 2019 de la filière appliqués en Rhône Alpes

Passer de 16 469 tonnes collectées en 2014

à 31 418 tonnes collectées en 2019

SOIT: de 2,6 à 5 kg / an / hab

En France

175 000 tonnes collectées en 2014
soit: 2,6 Kg / an / hab

Deux modes d'animation pour optimiser la collecte sur son territoire:

1/ Prévention et communication autour du geste de tri

Tous les TLC peuvent avoir une 2^e vie, y compris lorsqu'ils sont usés et déchirés. La Collectivité avec les DPAV mettent à disposition du citoyen les informations sur les consignes de tri, la destination du tri et les adresses de collecte sur le territoire.

2/ Coordination et / ou organisation de la collecte

En définissant les besoins, travaillant avec les acteurs en présence, la Collectivité peut mettre en place un dispositif d'animation du maillage de la collecte sur son territoire

En France

Objectif 2019 : 300 000 tonnes
Soit : 5 Kg / an / hab

* Information établie sur la base des déclarations de tonnages disponibles sur 85% des adresses de collecte en 2014

**COMMUNIQUER SUR LE GESTE DE TRI
DES TLC USAGÉS: LES COLLECTIVITÉS
SONT EN MARCHÉ!**



EXEMPLES



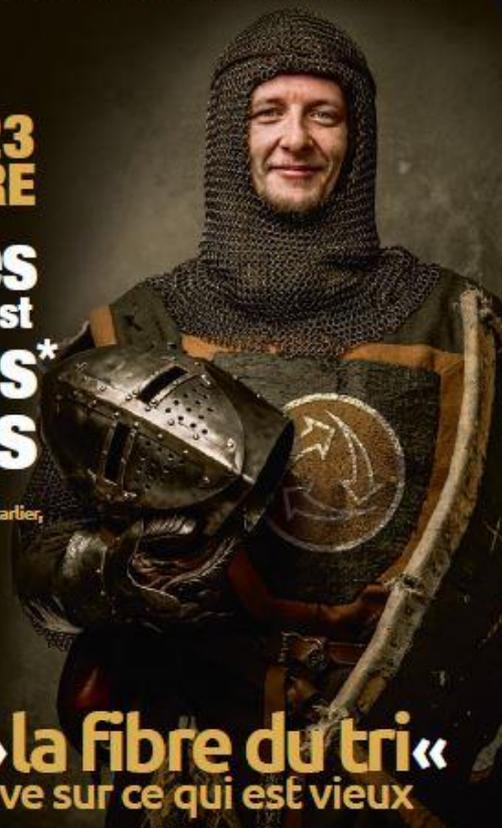
Vos vieux vêtements ont encore la cote.

Ne passez pas à travers les mailles.

DU 16 AU 23 NOVEMBRE

à partir de
5 pièces amenées c'est 5 euros* offerts

* bon d'achat de 5 euros offert par les commerçants de Pontarlier, Valdahon et Maîche
Liste des boutiques partenaires et détails de l'opération au verso.



OPÉRATION »la fibre du tri«

une idée neuve sur ce qui est vieux

opération recyclage en partenariat avec



UNE COMMUNICATION GLOBALE ET PARTAGÉE : Préal Haut Doubs

Offrez une 2^e vie à vos textiles

Dans le cadre d'une opération de recyclage du samedi 16 au samedi 23 novembre 2013, les commerçants du centre-ville de Pontarlier, de Valdahon et de Maîche regroupent vos vêtements, linges de maison, petites maroquineries et chaussures usagées et/ou abîmés. En apportant 5 pièces à votre commerçant, vous recevez un bon d'achat de 5 € que vous pourrez utiliser entre le 1^{er} et le 24 décembre dans la même boutique partenaire.

Quel est l'objectif de cette opération ?
Initiée par votre syndicat mixte pour la prévention et la valorisation des déchets « Préal Haut-Doubs » en partenariat avec les commerçants, le but est de faire connaître les alternatives à la poubelle pour les textiles, linges, maroquineries et chaussures usagées.

Que peut-on recycler ou réutiliser ?

Petits vêtements : bonnet, chaussettes, collant, cravate, écharpe, gants, foulard, layette, lingerie, maillot de bain...
Grands vêtements : chemise, jeans, joggins, jupe, manteau, pantalon, polo, pull, robe, sweat, T-shirt...
Linges de maison : draps, gant de toilette, nappe en tissu, taie d'oreiller, torchon.
Chaussures : baskets, bottes, chaussures de sport, sandales, tonges...
Petite maroquinerie : sac à main, ceinture.



Comment bien trier ?
Les pièces doivent impérativement être propres, sèches et placées dans un sac (maximum 50 l).

Ne pas déposer d'articles mouillés ou souillés par des produits chimiques (solvants/peinture).

Où déposer ? (en-dehors de l'opération)

Après d'une entente locale d'association, d'une entreprise de réinsertion, dans une déchèterie, ou encore dans un conteneur dédié.



Plus de renseignements sur l'événement et sur le recyclage des textiles usagés de Préal Haut-Doubs au :
N° Vert 0800 970 071
appel gratuit depuis un poste fixe
et sur www.preval.fr



Recycler, c'est mode !

Une entreprise d'insertion locale (l'association Haut-Doubs Recyclage) participe à la création d'une ligne de vêtements partir de nos vieux textiles. Cette opération est permise par la collecte de mode Christian Lacroix. Pour en savoir plus, contactez Haut-Doubs Recyclage au 03 81 06 17 34.



Les commerçants participants :
PONTARLIER centre-ville
A Fleur de Peau
A l'Éclaire des Toits
Aïol Les Options
Daily Mood
Fénicia
Haut-Doubs Repassage
La Douceur en Couleur
Maroquinerie Le Lézard
Maroquinerie Colin
Nouvelles Frontières
poch'cactus
PR&L
Précidity
Salon Why Not
Stocks Américains

VALDAHON
Chausseries Bernard
Dôme Sport
Cybelle
Mod'elles
L'Écrit du Val
Les Trésors du Temps
Faut-il esprit à porter
Un Gant et une Filles
Le Moulin à Légumes
Ciboulette
Esprit

MAÎCHE
Boutique Im
La Scarpe
L'Arrière
Sport 2000
Vieux Rivet
D'une Maison à l'Autre
Authentic
et, à Damprichard :
Presse Tabac Skate

Vos vieux vêtements ont encore la cote.

Ne passez pas à travers les mailles.

DU 16 AU 23 NOVEMBRE

à partir de
5 pièces amenées c'est 5 euros* offerts

* bon d'achat de 5 euros offert par les commerçants de Pontarlier, Valdahon et Maîche
Liste des boutiques partenaires et détails de l'opération au verso.



OPÉRATION »la fibre du tri«

une idée neuve sur ce qui est vieux



ÉVALUATION DU PLAN DE COMMUNICATION GLOBALE : Syndicat Mixte Départemental des Vosges



Dans ce conteneur, déposez...

... merci de déposer vos vêtements et linges de maison propres et secs en sac fermé et vos chaussures liées par paire.

Chaussures liées par paire & Maroquinerie

Vêtements & Accessoires
(chemises, robes, manteaux, jeans, pull, T-shirt, chaussettes, bonnet, écharpe, gants, cravate...)

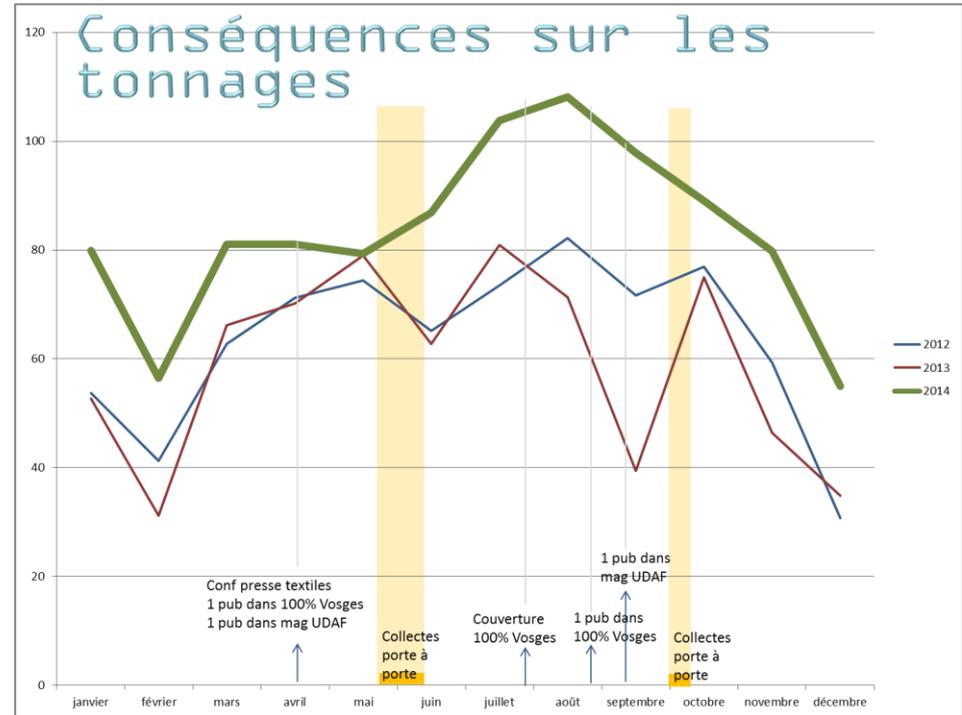
Linge de maison
(serviettes, draps, tapis, rideaux...)

Jouets mous non électriques

INTERDITS : textiles souillés et/ou mouillés

Reval Prest Pour toute information en cas de déplacement ou de dégradation merci de nous contacter au 03 29 06 37 54

smd Syndicat Mixte Départemental des Vosges



LE TEXTILE se refile

Donner ses vêtements permet de réduire les déchets, de favoriser le recyclage et de créer de l'emploi solidaire.

QUE PEUT-ON DÉPOSER ?



COMMENT DÉPOSER ?



OÙ DÉPOSER ?

- Les vêtements en bon état peuvent être déposés auprès des associations sociales et solidaires > liste sur www.vals-aunis.com
- Dans les 150 bornes « Le Relais » réparties sur le territoire cartographie sur www.lerelais.org
- Dans les déchetteries du SMICTOM VALS AUNIS www.vals-aunis.com

Renseignements au 05 46 07 16 66

150 nouveaux points de collecte sur votre territoire !



LES CHIFFRES CLÉS



- En 2011, plus de **100 tonnes** de textile ont été collectées sur les déchetteries du SMICTOM VALS AUNIS et dans les boutiques des associations sociales et solidaires.
- D'après l'ADEME, **17 kg** de textile par habitant sont jetés chaque année, **12 kg** pourrait être valorisés.
- L'objectif est de collecter **6 kg** par habitant par an soit environ **750 tonnes** de textile par an.



QUE DEVIENT LE TEXTILE TRIÉ ?



© www.ecoparc.org

Le développement de cette filière de valorisation par le SMICTOM VALS AUNIS en partenariat avec LE RELAIS EMMAÛS pourra permettre la création d'une **trentaine d'emplois** sur le territoire.

Renseignements au 05 46 07 16 66



le SMICTOM VALS AUNIS agit pour le tri et la réduction des déchets
www.vals-aunis.com - www.magiciencomposteur.com



UN GUIDE DE TRI SPÉCIAL TLC : Smictom Vals-Aunis

L'HUMOUR POUR TOUCHER SES CITOYENS : Agglomération de Vannes

<p>les + belles actions ne sont pas cotées en bourse</p>  <p>+ 109% de textiles triés entre 2009 et 2011</p> <p>Un doute, une question : 02 97 68 33 81 DÉCHETS www.vannesagglo.fr</p> <p>LE-RELAIS   </p>	<p>maisons très naturelles cherchent textiles pour s'isoler...</p>  <p>même troués, les vêtements récoltés sont recyclés en isolant thermique</p> <p>Un doute, une question : 02 97 68 33 81 DÉCHETS www.vannesagglo.fr</p> <p>LE-RELAIS   </p>
--	--

CE QUE VOUS POUVEZ DÉPOSER À LA DÉCHETTERIE

BOIS
palettes
meubles
portes
planches

GRAVATS
pierres
parpaings
tuiles, carrelage
lavabos
en faïence

CARTONS
cartons de
déménagement
grands cartons
d'emballages

FERRAILLES
vélos
portails
grillages
piquets en métal

PNEUS

ENCOMBRANTS
matelas
objets volumineux
en plastique
plaques de plâtre
lavabos en résine

VERRE
bouteilles en verre
(sans bouchon)
pots et bocaux
(sans couvercle)

TRI SÉLECTIF
bouteilles et flacons
en plastique
bottes métalliques
couvercles métalliques
des bocaux
briques alimentaires
cartons
papiers, journaux
et magazines

TEXTILES
dans des sacs fermés :
vêtements propres
et secs
linge de maison
et d'ameublement
chaussures
par paires
marquannerie

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES & ÉLECTRONIQUES
lave-linge
ordinateurs
téléviseurs
four
sèche-cheveux
téléphones
portables

DÉCHETS DANGEREUX
peintures
soivants
produits phytosanitaires
ampoules à économie
d'énergie
néons
huiles de vidange
huiles de friture
batteries, piles
cartouches d'encre

VÉGÉTAUX
branchages
gazon
feuilles mortes

CHEZ VOUS, PENSEZ À COMPOSTER VOS DÉCHETS FERMENTESCIbles

PROVENANT DU JARDIN :
gazon
fleurs fanées
feuilles mortes
branchages broyés
taille de haies

PROVENANT DE LA CUISINE :
épluchures de fruits
et de légumes
marc de café
coquilles d'œufs
sachets de viande

scories, cendres de bois
papier absorbant...
en petite quantité

INTÉGRATION DES TLC DANS LES SUPPORTS MULTI-FILIÈRES : Communauté de communes de l'estuaire de la dives

CONSIGNES DE TRI

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Bouteilles et flacons en plastique

Bouteilles, pots et bocaux en verre

Bolles métalliques couvertes des bocaux

Briques alimentaires

Papiers, cartons, journaux et magazines

Ordures ménagères

Déchets ménagers non recyclables

dans les conteneurs pour le TRI SÉLECTIF
bouteilles et flacons en plastique
bottes métalliques
couvercles métalliques des bocaux
briques alimentaires
papiers, cartons, journaux et magazines

dans les conteneurs pour le VERRE
bouteilles en verre (sans bouchon)
pots en verre (sans couvercle)

Attention
ne déposer
bouteille en verre
ni ampoules

dans les conteneurs pour le TEXTILE
dans des sacs fermés :
vêtements propres et secs
linge de maison et d'ameublement
chaussures par paires
marquannerie

Merci de ne pas laisser
sur place les bouchons et
couvercles, ainsi que les cartons
et les sacs dans lesquels vous
avez apporté vos déchets.

	TRI SÉLECTIF	VERRE	TEXTILE
AUGERVILLE			
CCAS chemin de l'église	●	●	
CAIROURG			
Cap Cabourg	●	●	
Parking devant le Grand Hôtel	●		
Place du marché	●		●
Avenue Alfred Plat	●	●	
Parc de l'Albatros, avenue C. de Gaulle	●	●	
Avenue de la Brèche Bulot	●		
Rue du port de pierre	●	●	●
Avenue de la Dives, face au bois	●	●	
Avenue de la Croix	●	●	
Avenue des diablotins	●	●	
California Park	●	●	
DOLLEVILLE			
Port Guillaume, rue de l'avenir	●	●	●
Port Guillaume, avenue des Soldats	●	●	
Stade Nourmatin	●	●	
Parking du magasin Mutant	●	●	
Rue du lavoir	●	●	
ZAC des Océans, rue Jules Verne	●	●	
Parking devant le Marché	●	●	
Parking au-dessus du cimetière	●	●	
LES COURTILS, rue du stade	●	●	
Parking avenue des Résistants	●	●	●
GONNEVILLE-SUR-MER			
Route 2342 entrée du village	●	●	
Golf Houquetel/Gonville-sur-Mer	●	●	
HOULGATE			
Stade Emile Langlais	●	●	
Place du marché	●	●	
Rue Abel Anne	●	●	●
Parking du casino	●	●	
Avenue de l'Étang	●	●	
Rue des bains	●	●	
Chemin des chevaliers	●	●	
Clos Guillaume, rue Jules Capelle	●	●	
La Belle de Caumont	●	●	
Road de la cimetière	●	●	
VARAVILLE			
Place du bourg	●	●	
Meris	●	●	
Avenue Leclerc	●	●	●
Port de Sécurité n°3, bord de mer	●	●	
LE COMTE/LE COMTE/LE COMTE			
À PÉRIERS-EN-AUGE	●	●	●